

DIU Formation à la fonction de médecin coordonnateur d'EHPAD

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIA061 (Présentiel) / DIA071 (À distance)

Responsables de l'enseignement : Pr Anne-Sophie Rigaud, Dr Serge Reingewirtz, Dr Matthieu Piccoli

Forme de l'enseignement : en présentiel et/ou à distance

Universités partenaires : Sorbonne Université

. Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

L'objectif du DIU est d'acquérir les connaissances nécessaires pour exercer efficacement et pleinement la fonction de médecin coordonnateur telle qu'elle est définie à travers les 13 missions suivantes :

1. Mettre en œuvre et actualiser le projet de soins
2. Émettre un avis sur les admissions
3. Coordonner des professionnels de santé et permanence des soins
4. Evaluer et valider l'état de dépendance des résidents
5. Bonnes pratiques gériatriques
6. Adapter aux impératifs gériatriques les prescriptions de médicaments

7. Contribuer à la mise en œuvre d'une politique de formation
8. Élaborer un dossier type de soins
9. Établir le rapport annuel d'activité médicale
10. Donner un avis et participer à la mise en œuvre de conventions conclues avec d'autres établissements
11. Contribuer à la mise en œuvre de réseaux gériologiques
12. Prévenir, traiter, surveiller les risques éventuels de santé publique
13. Prescriptions du médecin coordonnateur

COMPÉTENCES VISÉES

Acquisitions des connaissances fondamentales

- * Politique médico-sociale et législation et contexte économique : de l'hospice à l'EHPAD
- * La personne résidant en EPHAD
- * Le médecin coordonnateur

Le "savoir faire"

- * Organisation et fonctionnement d'un EHPAD
- * Le programme de soins individualisés par objectifs
- * Valorisation des compétences gériatriques - introduction au management

Programme

ORGANISATION

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Référence formation : DIA061 (Présentiel) / DIA071 (A distance)

Volume horaire : 100 heures

Calendrier : janvier à juin

Rythme : 8 sessions de cours théoriques de 2 jours

+ stage pratique d'une semaine

Lieu : Paris

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Un programme définitif vous sera envoyé en début d'année universitaire

OBJECTIFS THÉORIQUES (70 heures)

I - ACQUISITIONS DES CONNAISSANCES FONDAMENTALES

A) Législation et politique médico-sociale : de l'hospice à l'EHPAD Historique

- * Évolution de la réglementation
- * Les différents types de structures
- * Les organismes de contrôle et de paiement
- * La réforme de tarification
- * EHPAD : statuts, règles de fonctionnement, règlement interne, missions

B) La personne âgée en EHPAD

- * Démographie : place de la personne âgée dans la société
- * Évolution démographique
- * Rôle de la famille
- * Domicile ou institution
- * Réseaux et filières de soins
- * Personnes âgées en institution : droits et libertés, aspects psychologiques et risques liés à l'institution

C) Économie de la santé

- * Retraite, APA, couverture sociale, CMU, mutuelles
- * Notion de maîtrise des dépenses
- * Protection des biens, héritage, contrats obsèques

D) Législation du travail – Droits et devoirs du coordonnateur

- * Textes législatifs, droit du travail
- * Statut du coordonnateur
- * Responsabilité civile et pénale
- * Relations avec les médecins libéraux
- * Clarification de la fonction coordonnateur / prescripteur
- * Contrat, convention d'exercice, rôle du conseil de l'ordre
- * Fiche de poste, de missions
- * Notions sur le fonctionnement institutionnel, organisation hiérarchique, règlement intérieur
- * Modalités de recrutement et d'exercice

II - LE « SAVOIR-FAIRE »

A) Organisation et fonctionnement d'un EHPAD

- * Projet d'établissement, projet de vie
- * Projet de soins
- * Démarche qualité : évaluation Angélique
- * Visite de conventionnement :
- * Dossier médical, Dossier de soins
- * Notion de procédures et protocoles
- * Gestion des situations à risque
- * Législation et réglementations; sécurité alimentaire, des locaux; hygiène
- * Les différents comités (CLIN, du médicament, hémovigilance, d'établissement, CHSCT ...)
- * Gestion de la pharmacie
- * Création et/ou contribution à un réseau de soins
- * Mise en place d'une filière de soins
- * Rapport d'activité médicale
- * Dotation en effectifs
- * Analyse d'un pratique d'un budget

B) Évaluations et Projet de Soins

- * Évaluation, grilles d'autonomie : utilisation de la grille AGGIR
- * Évaluation de la charge en soins techniques : Modèle PAHOS

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * Évaluation des soins
- * Élaboration du projet de soins individualisé

III - LE « SAVOIR-ÊTRE »

- * Valorisation des compétences gériatriques – Introduction au management
- * Les pièges à éviter
- * Bases du management d'une équipe
- * Savoir motiver une équipe
- * Dynamique de groupe, groupe de parole
- * Relations avec les familles et avec les résidents
- * Formation des soignants
- * Gestion des crises et des conflits
- * Analyse et synthèse

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Ressources matérielles : les supports pédagogiques sont mis à disposition des stagiaires sur Moodle

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 20 demi-journées de stage

Admission

Médecins inscrits (ou en cours d'inscription) à l'ordre des médecins ou ayant validé une procédure d'autorisation d'exercice (PAE)

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- * Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1700 €**
- * Pour toute personne finançant seule sa formation : **1700 €**

- * Tarif préférentiel **UNIQUEMENT** si vous êtes
- * Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1100 €** (justificatif à déposer dans CandiOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Date de début de candidature : 1 oct. 2020

Date de fin de candidature : 7 déc. 2020

Date de début de la formation : 15 janv. 2021

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Responsable(s) pédagogique(s)

Anne-sophie Rigaud

Secrétariat pédagogique

secretariat.rigaud@brc.aphp.fr

Pôle Formation Continue Universitaire

Pôle Formation Continue Universitaire, DU-DIU -

Médecine

01 76 53 46 30

inscription.dudiu.medecine@scfc.parisdescartes.fr

En bref

Composante(s)

Faculté de médecine

Durée

100 heures

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation